



Réorganisation à marche forcée de Ferrandi : La direction expérimente, les personnels payent.



Le 16 janvier, la direction a présenté en AG du personnel une nouvelle réorganisation du secteur académique. Sans consultation du CSE, en violation des obligations légales, et avec des informations partielles, floues et parfois contradictoires.

Une méthode désormais bien rodée : décider d'abord, expliquer après...quand on explique....

MOINS DE DROITS, PLUS DE RISQUES

Organisation matricielle : quand plus personne n'est responsable

Le choix assumé d'une organisation matricielle promet une chose :

- Davantage d'injonctions contradictoires
- Moins de responsabilités clairement identifiées

Formateurs, administratifs, personnels supports ne sont plus des professionnels avec des métiers, mais des ressources interchangeables, que l'on déplace, compresse et surcharge, selon les besoins

Quand tout le monde est responsable, plus personne ne l'est vraiment.

Santé au travail ? La grande absente du projet

Comme lors de la précédente réorganisation :

- Aucune évaluation de la charge de travail
- Aucune étude d'impact
- Aucun diagnostic des risques psychosociaux

La surcharge devient structurelle, l'épuisement banal, la dégradation des formations inévitable. Mais visiblement, la prévention attendra. Après tout, qui en a besoin quand on a des tableaux Excel ?

Le recrutement pour les nuls

Les enseignants sont par essence des professionnels autonomes, formés, qualifiés et responsables de leurs pratiques pédagogiques et évaluatives.

- Leur imposer un *vademecum* pour conduire des entretiens oraux relève d'une logique **infantilisante**, qui laisse entendre qu'ils ne sauraient ni questionner, ni évaluer, ni juger sans mode d'emploi.
- En déclarant se prémunir ainsi d'« évaluation biaisée », c'est leur **intégrité** et leur **probité** qui sont mises en doute.
- Les directives données révèlent enfin une **méconnaissance** des publics, des formations et des pratiques des écoles technologiques.

Les fonctions support : la variable d'ajustement idéale

Administratifs, chargés de programme, RH, scolarité, finance, communication, innovation pédagogique : tous sont sommés de « s'adapter », sans cadre clair, sans reconnaissance des compétences, sans vision du travail réel. La continuité du service repose uniquement sur l'engagement individuel.

- Missions éclatées entre plusieurs hiérarchies
- Priorités changeantes et contradictoires
- Effectifs constants en dépit d'une charge de travail en constante hausse

Les fonctions support ne sont plus des acteurs du fonctionnement de l'institution, mais des amortisseurs silencieux des décisions prises ailleurs. Et quand tout dysfonctionne, ce sont alors elles que l'on rend responsables.

Non à une pseudo-modernisation qui se fait contre nous !
Nous refusons une transformation menée contre les personnels, contre nos droits, contre notre santé, notre sécurité et contre nos métiers.

Une réorganisation globale à marche forcée dangereuse, ne devient pas acceptable sous prétexte d'arguments économiques. Montrez votre désaccord et dites non à une dégradation sans fin de vos conditions de travail.

TOUS ENSEMBLE, EXIGEONS

- **Des effectifs pérennes et suffisants** pour assurer les missions, prévenir les risques psychosociaux et respecter l'obligation légale de sécurité.
- **Une consultation loyale et complète du CSE** avant toute décision.
- **Une étude d'impact sérieuse** sur la charge de travail, la santé et les RPS.
- **Une organisation lisible**, avec des responsabilités clairement identifiées.
- **Une formation obligatoire et préalable des encadrants** (management, droit du travail, prévention).
- **Des garanties écrites et opposables sur le logiciel Pyramide** : RGPD, transparence, sécurité, absence de discrimination.

Se battre pour des conditions de travail dignes n'est pas un confort revendiqué, c'est une nécessité pédagogique. En précarisant les personnels, en surchargeant les équipes et en désorganisant les formations, la direction dégrade directement la qualité des enseignements et met en danger la réussite de nos apprenants et la pérennité de notre école.

La CFDT-CCI et la CGT-CCI ont déposé un Préavis de Grève et invitent l'ensemble du personnel à se cesser le travil et à se retrouver dans la cour le :

29 janvier 2026 à 9H00

**Cette réorganisation ne se fera ni sans nous, ni contre nous.
Mobilisons-nous !**

Contacts : cfdt@cci-paris-idf.fr - cgt@cci-paris-idf.fr